



Spécificités de la responsabilité sociale des entreprises en Algérie Specificities of corporate social responsibility in Algeria

¹Sabrina DJEMAI ²Abderrahmane ABEDOU

¹Université Abderrahmane MIRA de Bejaia, Algérie

sabrina.djemai@univ-bejaia.dz

²Centre de recherche en économie appliquée pour le développement
(CREAD), Alger, Algérie

a.abedou@cread.edu.dz

Received: 15 Fevrier 2018

Accepted: 07 Mars 2018

Résumé:

Le présent travail de recherche vise principalement à déterminer la spécificité de la RSE en Algérie. La littérature souligne que la RSE couvre une multitude de domaines et comporte des spécificités sectorielles, culturelles et géographiques. Pour atteindre cet objectif, nous avons mené une étude de cas sur quelques entreprises du secteur industriel, parce qu'elles répondent au mieux aux trois piliers fondamentaux de la RSE, à savoir: l'aspect social (sponsoring, mécénat, dons), l'aspect économique (recherche du gain pécuniaire), et l'aspect environnemental (lutte contre la pollution). L'étude montre que les activités de la RSE se déclinent en deux dimensions : une dimension volontaire qui intègre tous les membres de la société, et une dimension légale qui, pour l'entreprise, représente un impératif ou une contrainte.

Mots-clés: RSE, Secteur industriel, Algérie.

Abstract:

The current research aims to determine the specificity of corporate social responsibility in Algeria. The literature emphasizes that CSR covered a multitude of fields and included sectoral, cultural and geographical specificities. To achieve this goal, we conducted a case study on some industrial sector companies because they best meet the three fundamental pillars of CSR, namely: the social aspect (sponsorship, patronage, donations), the economic aspect (seeking financial gain), and the environmental aspect (pollution control). The study shows that CSR activities come in two dimensions: the voluntary dimension that encompasses all members of society, and the legal dimension that, for the company, represents an imperative or constraint.

Keywords: Corporate Social Responsibility, Industrial Sector, Algeria

Jel Classification Codes: L19, L29, M14.

Introduction

Les réflexions sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE ci-après) oscillent entre deux visions radicalement opposées. Une vision néoclassique réduisant la RSE à la seule satisfaction des actionnaires, et une conception élargie de firme, prenant en considération les intérêts de ses parties prenantes (Postel, Rousseau, 2008). Ces deux visions ont donné naissance à un paysage de théories qui sont souvent controversées et complexes. La RSE peut être mise en œuvre de plusieurs façons, et ce dans plusieurs domaines. En ce qui concerne les pratiques de RSE proprement dites, la littérature distingue; l'approche sociétale française de l'approche d'inspiration anglo-saxonne. Dans ces deux approches, les domaines d'application de la RSE ont deux grandes orientations ou dimensions à savoir: la responsabilité sociale interne et la responsabilité sociétale externe.

En Algérie, compte tenu du respect des normes environnementales, il existe une légère hésitation quant à la fixation des entreprises algériennes dans l'une ou l'autre approche de la RSE. On note principalement la présence d'actions philanthropiques de la part de quelques multinationales opérant en Algérie; à l'instar Henkel, Danone, Peugeot, carrefour, Renault, Suez, société générale, Mechelin, Sell qui, en plus des emplois qu'il offre aux citoyens, fait des dons de toute nature notamment dans les communes urbaines et aux clubs sportifs (Serir, 2012). L'équivocité de la notion de RSE aboutit parfois à des situations paradoxales d'entreprises autoproclamées responsables, se félicitant de respecter les droits de l'homme, tout en interdisant les syndicats et toute forme d'expression collective. Il est en effet difficile, vu l'étendue de la notion de se prétendre socialement responsable ou labellisé RSE par quelque organisme que ce soit et prétendre satisfaire simultanément les attentes de chaque partie prenante. Face à ces deux situations extrêmes, il serait difficile de statuer sur les habitudes réelles des

entreprises algériennes en termes de pratiques RSE. Toutefois, au niveau des entreprises nationales et au sein des filiales étrangères, on est un tout petit peu confus quant au respect des normes environnementales et des valeurs des populations riveraines qui sont pourtant des stakeholders à part entière. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes intéressés à la problématique de la spécificité de la RSE en Algérie.

Le choix du secteur industriel n'est pas neutre pour étudier les démarches de la RSE des entreprises, du fait d'une conjoncture économique très difficile, dans laquelle l'écologie, les principes de base de la RSE peuvent ne pas être forcément une priorité, avec un cadre règlementaire loin d'être contraignant, mais qui se resserre de jour en jour sous la pression interne et externe au pays (Mathieu, 2008). Pour répondre aux questions posées plus haut, nous nous sommes fixés un certain nombres d'objectifs.

De manière générale, ce travail vise à **caractériser la Responsabilité Sociale des Entreprises en Algérie**. Pour répondre à notre problématique principale, nous posons l'hypothèse suivante: les entreprises du secteur agroalimentaires optent pour des pratiques RSE en externe et en interne de l'entreprise. Pour y arriver, il faudra spécifier:

- la réalité de la RS des entreprises étudiées ;
- Ressortir la spécificité de la RSE dans les entreprises algériennes.

1. Revue de la littérature

1.1. Evolution du concept de RSE

La RSE est un concept à la fois ancien et d'actualité. C'est un concept qui a évolué au cours du temps et dans l'espace, si bien qu'il souffre aujourd'hui d'une absence d'unanimité des chercheurs autour de sa définition et de ses applications. Il appelle en effet, selon un certain nombre d'auteurs, à s'interroger d'une part sur la

signification des mots qui le composent et, d'autre part, à réfléchir aux frontières qui le lient ou l'éloignent d'autres notions telles que l'éthique, la morale, la déontologie, la citoyenneté, la performance sociale, auxquelles y est fait souvent référence (Domêguièlè-Wingoum, Yves SOME ,2008).

L'intérêt des chercheurs, dans le domaine de la RSE a été enregistré dans les années cinquante aux Etats-Unis, suite à la publication de l'ouvrage de Bowen intitulé «Social Responsibilities of the Businessman», à un moment où le capitalisme américain avait pris de l'ampleur et entraînait une dégradation de l'environnement socio-économique de la nation. Dans cet ouvrage pionnier, l'auteur incite les hommes d'affaires à s'engager dans des démarches socialement responsables en leur demandant de développer des politiques, de prendre des décisions et de suivre des lignes de conduite qui répondent aux objectifs et aux valeurs qui sont considérés comme désirables dans la société.

Le «paternalisme de l'entreprise » avec ses fondements religieux protestants s'est développé aux Etats-Unis afin de préserver le capitalisme. Les penseurs protestants n'ont soutenu la propriété privée que dans la mesure où elle sert l'intérêt public et accroît le bien être de la société. Ils craignaient le pouvoir absolu des dirigeants d'entreprise et ils appelaient à une participation à la prise de décision de la part des groupes concernés. Ils critiquaient les abus de l'entreprise capitaliste et les conditions de travail des enfants et des femmes. Les confrontations entre les visions protestante et capitaliste étaient fortes. Ainsi, l'entreprise a dû reconsidérer les implications sociales de ces actions, et agir en vue d'un équilibre entre ses intérêts privés et l'intérêt public, d'où la nécessité d'un exercice responsable du pouvoir au sein de l'entreprise (Mardam-Bey Mansour, 2009).

La RSE restée jusqu'alors un phénomène quasi-exclusivement nord-américain et perçue dans ce contexte comme une entrave à la logique libérale. Par la suite, la RSE connaîtra un regain d'intérêt en redevenant un phénomène de plus en plus présent sur la scène politique et économique en ce début de siècle. En Europe, on a commencé à s'intéresser à la RSE dès le milieu des années 1990 suite aux actions des organismes de la société civile à l'encontre des entreprises ayant causé un tort environnemental (Shell, Total ...), social (Danone, Renault...) ou sociétaire (Parmalat, Vivendi...). D'un autre côté, le regain d'intérêt pour la question s'est accentué à partir du début des années 2000 aux États-Unis avec les faillites touchant de grands groupes américains (Enron, Arthur Andersen, Worldcom, Xerox...). Il y a donc deux éléments qui expliquent le regain d'intérêt pour la RSE: la montée de la société civile, d'un côté, et les scandales financiers des grandes entreprises, de l'autre (Yedder, Zaddem, 2009). Les responsabilités de l'entreprise se sont de plus en plus élargies, notamment pour compenser les pouvoirs accrus que les entreprises ont acquis dans le monde économique, voir politique.

1.2 Les différentes conceptions de la RSE

Deux conceptions sont universellement reconnus comme modèles de référence en matière de RSE. Il s'agit du modèle américain ou anglo-saxon, qualifié de modèle normatif et du modèle européen, encore appelé approche légale de la RSE. Dans le contexte de mondialisation actuel qui prône le libéralisme économique, grand est le besoin d'opérer un accommodement entre ces deux modèles antagonistes. En effet, les différentes conceptions de la responsabilité sociétale diffèrent selon les cultures, particulièrement entre les Nord-Américains et les Européens. Ainsi, (Capron, 2009) identifie trois grandes conceptions de la responsabilité sociale des organisations:

□ **Conception éthique** : Celle-ci est plus présente aux États-Unis qu'en Europe et est surtout basée sur le mécénat et les actions philanthropiques. Elle est donc uniquement volontaire et son caractère réactif fait que l'objectif principal est la réparation des dommages causés par les activités de l'organisation.

□ **Conception stratégique utilitariste** : Cette conception, davantage présente en Europe, permet de faire le lien entre la performance sociale et la performance économique et a pour objectif principal l'utilitarisme, c'est-à-dire la satisfaction des parties prenantes. La démarche est toujours volontaire (la commission européenne, 2006), mais souvent accompagnée de systèmes de régulation avec certaines parties prenantes.

□ **Conception politique de « soutenabilité »** : Cette conception est plus récente que les deux précédentes. Elle situe l'organisation au sein même de la société où elle évolue en mettant l'emphase sur sa nécessaire contribution au bien commun. Cette démarche, toujours volontaire, est toutefois plus encadrée par des normes internationales et implique que les pratiques de responsabilité sociétale soient bien intégrées dans les pratiques de management de l'organisation. À l'inverse des conceptions plus réactives, celle-ci travaille en prévention et cherche à anticiper les impacts négatifs des activités de l'organisation.

La définition proposée par la norme ISO 26000 a pour mérite de faire un compromis entre les différentes conceptions existantes en cherchant à inclure les points majeurs de chacune d'entre elles. Ainsi, toute organisation désirant entamer une démarche d'intégration de sa responsabilité sociétale se doit impérativement de garder en tête ces différents paradigmes, particulièrement les organisations œuvrant à l'échelle internationale (Capron, 2009). La norme ISO 26000 définit la responsabilité sociétale d'une organisation comme la maîtrise par celle-ci : des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement.

Traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ; et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations (Doucin, Sery, 2010).

1.3 La RES en Algérie

En Algérie, les pratiques de la RSE en pleine croissance depuis plusieurs années déjà, témoignent d'un intérêt crucial pour les entreprises de tous secteurs confondus. La mondialisation et l'ouverture internationale obligent les entreprises à porter un intérêt à cette problématique et à s'identifier par rapport aux dispositifs internationaux de management. Ainsi, la RSE constitue une source de compétitivité de l'entreprise Algérienne. L'intégration de la question de la RSE au sein des entreprises, dans les pays développés a été largement traitée dans la littérature, mais cette question reste loin d'être satisfaite dans les pays émergents. Ces derniers, courent les plus grands enjeux sociaux et environnementaux, à cause de l'expansion rapide de l'économie qui peut engendrer des conséquences dramatiques pour la société et l'environnement (Trépart, 2008). Dans ce sens, l'Algérie un pays qui possède l'ensemble des caractéristiques d'un pays en voie de développement (une économie dominée par un secteur majeur, celui de l'hydrocarbure, un taux de chômage élevé notamment chez les jeunes, une situation économique fragile, un faible taux d'alphabétisation, un système légal qui manque de contraintes et de transparence, etc.).

IL faut souligner que plusieurs limites font obstacle à un développement d'une démarche RSE en Algérie on peut les citer dans les points suivant (Chenntouf, 2008):

- L'absence d'un encadrement réglementaire du reporting social et environnemental et d'un marché de consulting en la matière en Algérie
- L'importance des coûts pour l'adoption des normes standards ou de certification ;
- La négligence des droits des travailleurs, et de la protection de l'environnement à cause des déséquilibres dans les mesures de gouvernance.
- Les défaillances de la mise à niveau et de la certification ;
- Les menaces du réseau informel et la contrefaçon ;
- Un manque d'intérêt de la part des organisations professionnelles ;
- Un niveau de syndicalisation faible dans les entreprises privées ;
- Un retard de mise en place des indicateurs de l'économie de marché dû à la récente transition d'une économie administrée vers une économie de marché;
- Une culture d'entreprise qui n'incite pas à consulter les parties prenantes de celle-ci.

En fait, il existe des divergences majeures au niveau de la RSE selon qu'on appartienne au Nord ou au Sud. En effet, les critères de la RSE sont définis par les pays du Nord. Le problème que cela pose est que les critères établis par les ces pays sont différents de ceux établis par les pays du Sud dans la mesure où les enjeux diffèrent sensiblement d'un bloc à l'autre, selon le niveau de développement des pays. Il y a aussi de grandes différences dans la manière de définir et d'adopter la RSE. Une autre différence de taille est l'existence et la qualité des institutions. Les entreprises dans les pays du Nord disposent de solides structures gouvernementales disposées et capables d'agir en tant que régulateurs. Il existe également une société civile bien développée capable de contrôler de près les activités des entreprises aux niveaux national et international.

Enfin, la situation socio-économique dans les pays du Sud fait, que la RSE s'impose d'elle-même. Des facteurs tels que la pauvreté d'une grande partie de la population, les fortes inégalités sociales, le faible développement des services publics..Etc. Tout cela appelle à une plus forte mobilisation et implication des firmes dans ces régions (El MALIKI, 2010). Les pays ex-socialistes sont à leur majorité des pays émergents, le souci primordial de ces pays est de réaliser une croissance économique (Hamidi, Khelfaoui, 2012)

2. Méthodologie de recherche.

Comme, il a été mentionné précédemment, les activités de la RSE se déclinent en deux dimensions: une dimension volontaire qui intègre tous les membres de la société, et une dimension légale qui, pour l'entreprise, représente un impératif ou une contrainte. Nous avons décidé d'appliquer la méthode de recherche qualitative. Le volet qualitatif ayant pour objectif de comprendre le phénomène étudié, consiste en une approche constructiviste. Notre recherche étant exploratoire, la collecte des données s'est faite par voie d'entretiens semi-directifs, avec les responsables de la mise en œuvre de la RSE. Nous nous sommes limités à l'étude de cas, de quatre entreprises agroalimentaires leader dans leur secteur, à savoir: Cevital, Soummam, Ifri, NCA Rouiba. Ce secteur étant très sensible à la RSE. Nous avons opté pour l'analyse factorielle du contenu des interviews.

Le tableau suivant illustre les différents entretiens effectués auprès des entreprises prospectées.

Tableau 1 : Déroulement des entretiens

	Nombre d'entretiens	Responsables rencontrés	Durée de l'entretien
Cevital	2	DRH	150 min
		Directeur QHSE	85 min
Ifri	2	Responsable HSE	45 min
		Responsable	60 min

		Formation	
NCA Rouiba	1	Responsable HSE	50 min
Soummam	1	Adjoint au DRH	60 min
Totaux (nombre et durée)	6	-----	450 min
Durée Moyenne des entretiens	(Durée Totale des entretiens)/(nombre d'entretiens)= 450/6= 75 minutes		

Source: synthèse des entretiens

Le tableau ci-dessus donne une durée moyenne des entretiens de 75 minutes soit, une heure quinze minutes, ce qui est nettement supérieur à 45 minutes. Cela permet de conclure que, du point de vue de Jolibert et Giordano, nos entretiens sont valides (Giordano, Jolibert, 2012). Les personnes interrogées lors de ces entretiens sont en grande majorité des directeurs généraux (des responsables du département ressources humaine; responsables qualité; responsable formation).

Dans le but de vérifier la crédibilité des informations recueillies, nous avons chaque fois, pris la peine, de vérifier la crédibilité de ces informations en reprenant partiellement ou totalement les thèmes du guide d'entretien avec un employé rencontré au hasard. Bien qu'informelle, cette façon de procéder permet de rendre plus fiables, les résultats de la recherche, l'objectif étant de minimiser, voire d'annuler les biais dans la recherche et d'inférer ces résultats sur une population plus large. Nous nous sommes rendu compte qu'à chaque fois, les argumentations des nouveaux interviewés étaient en phase avec ceux fournis par leurs prédécesseurs. Ce qui fut d'ailleurs très rassurant. Une fois les données collectées, il ne nous reste plus qu'à les analyser afin d'en tirer les conclusions nécessaires quant aux réalités de la RSE dans les entreprises industrielles algériennes.

2.1 Résultats de la recherche qualitative: Comprendre les comportements des entreprises Algérienne en matière de responsabilité sociale

5.1.1 Analyse des résultats des entretiens: Au terme de l'analyse du contenu de nos différents entretiens, nous avons identifié au sein des entreprises qui ont fait l'objet de notre étude, des pratiques revêtant à la fois des aspects volontaristes et légaux que nous qualifions ici de démarche mixte. Les pratiques de RSE sont tantôt purement volontaires, tantôt tachetées de pratiques réglementaires. Le tableau suivant regroupe les principales pratiques identifiées.

Tableau2: Récapitulatif de l'engagement responsable des entreprises prospectées

Entreprises	Domaines de RSE identifiés	Cadre des actions menées	Certifications identifiées
CEVITAL	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection de l'environnement ; - sensibilisation ; - Programmes d'enseignement, stages ; -Stabilité et sécurité de l'emploi, du personnel, des consommateurs; - Sponsoring et mécénat, sport, dons ; - Hygiène et salubrité ; -des activités caritatives notamment pendant le mois Sacré de Ramadhan ; - Parrainage d'élèves-ingénieurs, stages Académiques, sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ISO 9001 :2008 ISO 14001 :2004 ISO 22000 :2005 OHSAS 18001/2007 Mise en marche de la nouvelle norme ISO 26000
SOUMMAM	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs - Développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - traitement des déchets; -sensibilisation a la prevention; - Prise en compte des préoccupations des populations de la région ; - Offres de stages de vacances ; - Conditions, de travail, climat social ; - Sponsoring, mécénat... - Hygiène et salubrité ; -des activités caritatives (réhabilitation de 	<ul style="list-style-type: none"> ISO 9001 :2008 ISO 14001 :2004 ISO 22000 :2005 OHSAS 18001/2007

		un cimetière de chouhada et offre un complexe sportif et culturel à la jeunesse).	
IFRI	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement des eaux usées, réduction de déchets ; - Scolarisation, stages ; - Sécurité du personnel, consommateur, processus de lutte contre les incendies ; - Hygiène et salubrité ; - Sport dans les écoles, participation à la journée de la femme, émissions télé... 	<ul style="list-style-type: none"> ISO 9001 :2008 ISO 14001 :2004 ISO 22000 :2005 OHSAS 18001/2007
NCA ROUIBA	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement - Santé - Éducation - Sécurité - Développement local - Culture et loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Recyclage déchets industriels ; - Protection du personnel ; - Parrainage d'élèves-ingénieurs, stages académiques, sensibilisation ; - Dialogue permanent, recours à la sous-traitance ; - Sponsoring, mécénat, excursions. 	<ul style="list-style-type: none"> ISO 9001 :2008 ISO 14001 :2004 ISO 22000 :2005 OHSAS 18001/2007 Mise en marche de la Norme iso 26000

Synthèse: synthèse des entretiens d'entreprises prospectées

Les activités de responsabilité sociale identifiées dans le tableau ci-dessus relève de préoccupations extra-économiques. Il s'agit notamment des entreprises dont les préoccupations sociales sont au cœur des inquiétudes des dirigeants. La tâche qui nous incombe à présent est de découvrir dans un premier temps, les principales sources d'inspiration des activités RSE identifiées (volontarisme ou réglementaire), puis, dans un deuxième temps, de concevoir et proposer un modèle de RSE pour les entreprises prospectées.

2.2 Caractérisation de la RSE des entreprises prospectées: Une RSE mixte.

Au terme de l'analyse du contenu de nos différents entretiens, nous avons identifié au sein des entreprises qui ont fait l'objet de notre étude, des pratiques revêtant à la fois des aspects volontaristes et légaux que nous qualifions ici de démarche mixte (Crifo, Forget, 2013). En effet, tel que nous l'avons appris le ministre d'aménagement du territoire et de l'environnement, chaque année, les inspections environnementales chargées de l'environnement de chaque wilayas effectuent chaque année, une descente sur le terrain afin de contrôler le respect des normes et procédures en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises de la place. Le rapport fait état d'une nette amélioration chaque année. Ces actions légales sont couplées à la dimension volontaire indéniable des activités socialement responsables des entreprises en Algérie.

a. Le volontarisme : d'une RSE réactive à une RSE proactive

En effet, nous avons constaté que les activités de RSE volontairement pratiquées au sein des entreprises étudiées sont très nombreuses. A titre d'exemple, Soummam se positionne comme l'un des premiers initiateurs d'une stratégie de développement de la filière du lait en Algérie en mettant en place un programme d'accompagnement et d'engagement des paysans producteurs de lait. Le volontariat se traduit également en interne par des programmes de formation tels que ceux initiés par Cevital, Ifri, Soummam, Rouiba. En externe, dans le but de répondre aux attentes des collectivités nationales et étrangères, ces entreprises s'illustrent également à travers des investissements dans les domaines de la santé, l'éducation et le développement local. Ces entreprises sont engagées depuis plus de dix ans dans le financement des clubs sportifs.

Ces entreprises, contribuent à de nombreuses actions bienveillantes, ayant pour vocation, entre autres: d'aider les populations dans le besoin, promouvoir la recherche et les activités scientifiques,

contribuer à la préservation de l'environnement...etc. En outre, nous avons pu déduire, des entretiens réalisés, que l'intégration des principes de la RSE au sein des l'entreprise prospectées s'inscrit dans la continuité de leur valeurs originelles.

On note aussi au sein de toutes ces entreprises, l'existence des assurances maladies pour le personnel de l'entreprise et leurs familles ou encore des infirmeries destinées au personnel. Il faut cependant préciser que le degré d'implication et de couverture sanitaire n'est pas le même pour toutes ces entreprises. Les rémunérations au sein de ces entreprises sont régulières et il y existe des pratiques complémentaires comme des primes, des gratifications, des trophées, des médailles, entre autres, des prix offerts aux employés lors des différents anniversaires de ces sociétés. Il faut aussi relever que dans toutes ces entreprises, les employés ont droit à des réductions sur leurs achats internes. En ce qui concerne le développement des ressources humaines, il existe aujourd'hui au sein de chacune de ces entreprises un service de ressources humaines qui est, de plus en plus, à l'écoute du personnel employé et gère les problèmes de suivi de carrières, octroie des stages de perfectionnement et de formation à l'étranger à certains employés.

Nous pouvons cités ci-dessous quelque bonnes pratiques volontaire des entreprises prospectées.

Cas Soummam: En 2008, Soummam met en place une chaîne de valeur durable ingénieuse qui lui a permis d'accorder plus de 8 900 vaches laitières à un peu plus de 4 000 éleveurs en échange de lait frais de qualité. Cela a été rendu possible grâce à un réseau de distribution solide de 2 000 camions frigorifiés et 32 centres de collecte de lait répartis à travers une grande partie du territoire national. Tout cela a été réalisé à une vitesse record depuis 1996 (Sofiane Baba, 2016)¹⁶. L'engagement de la Laiterie Soummam à

apporter une contribution durable à l'ensemble de la chaîne de production nationale.

Cas de NCA-ROUIBA: a créé un observatoire nommé « Observatoire Bien Etre& Motivation ». Son but: mesurer à travers des enquêtes, à un moment précis de la vie de l'entreprise, le climat général qui la caractérise. Un comité SPI « Savoir-Performance-Innovation », est créé pour traiter les résultats de l'observatoire et suivre les projets lancés. A l'origine de cette innovation, la conviction du top management, que seules la conjugaison des talents, le dialogue et l'innovation peuvent contribuer à améliorer les pratiques de l'entreprise et cela en intégrant les principes du développement durable et la notion d'équité sociale.

Cas de Cevital: Formation ADN touchant l'ensemble du personnel (qui Somme nous, d'où venons-nous et où allons-nous) qui permet de renforcer le sentiment d'appartenance donner du sens à ce que nous faisons, comprendre la signification de chaque valeur et la mettre en œuvre au quotidien (nouvel état d'esprit). Corriger et circonscrire les comportements déviants.

Cas de Ifri: Réalise depuis 1995, 20 millions de bouteilles par an. Elle exploite une source située dans le village d'IFRI. Cette entreprise fait partie de l'association l'APAB (Association des Producteurs Algériens de Boissons) pour réglementer la profession et lutter contre la production informelle.

b. Le respect de la réglementation : une RSE sous l'influence de l'État

Au sein des entreprises étudiées, nous avons constaté que la RSE est pratiquée non seulement par respect de la réglementation nationale, mais aussi par respect des normes et règles internationales en la matière. Les entreprises étudiées sont certifiées par des organismes internationaux. C'est le cas par exemple de Cevital, Soummam, Ifri, NCA Rouiba dont les activités sont en phase avec les exigences des

normes de standardisations internationales, et qui est standardisé OHSAS 18001 version 2007 et ISO 14001 version 2004, ISO 9001 version 2008. En dehors des cas étudiés, plusieurs autres entreprises situées en Algérie obéissent désormais aux normes et standards internationaux. Sur le plan national, nombreuses sont les entreprises qui adoptent une démarche RSE. Ceci est en phase avec la loi nationale, selon laquelle, « *tout producteur de déchets est responsable de ses déchets jusqu'à leur élimination* » qui leur sont imposées par le gouvernement.

C'est dans cette perspective que Soummam, Ifri, Rouiba et la Cevital s'investissent d'avantage dans le traitement des déchets de leur activités et la réduction au maximum de leur production de carbone. Elles investissent: dans le recyclage et le traitement des eaux usées, avant de les rejeter dans la nature, l'incinération des déchets industriels, la réduction et la valorisation des gaz. En Algérie, le cadre réglementaire de la RSE est marqué par un suivi rigoureux d'émission des gaz à effet de serre.

Conclusion

Bien que la RSE correspond aux pratiques qui vont au-delà de la conformité aux lois. Le degré d'engagement des entreprises et leurs positionnements en matière de développement durable diffèrent et s'expliquent selon deux approches: Une approche réactive qui correspond à une réponse aux pressions contraignantes auxquelles elles sont soumises et et une approche proactive qui correspond à un engagement volontaire, qui dépasse les réglementations ou mieux encore, les devance.

Nous pouvons conclure que la RSE revêt une dimension mixte, c'est-à-dire, une combinaison des dimensions légales et volontaires. De plus, les entreprises mènent des activités qui visent à satisfaire les attentes de toutes leurs parties prenantes (internes comme externes). Toutefois, ces activités telles que décrites, ne sont propres qu'aux quatre entreprises qui ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs.

Dans les entreprises étudiées, les pratiques de la RSE sont tantôt purement volontaires, tantôt tachetées de pratiques réglementaires. Mais, il convient tout de même de rappeler que les responsables rencontrés nous ont fait comprendre qu'ils rencontrent de sérieuses difficultés tant en interne qu'en externe lors de la mise en œuvre de leurs démarches RSE. En interne, les difficultés sont relatives à la mise en place d'une culture d'entreprise. En effet, dans certaines entreprises, nombreux sont les employés qui refusent de s'arrimer aux prescriptions établies par la direction. C'est ainsi qu'on peut témoigner l'entrée en atelier de certains ouvriers, sans mesures de sécurités, la raison avancées étant que les vêtements et autres casquettes de protection empêchent l'exécution rapide du travail. C'est-à-dire qu'en interne, tout réside dans la culture individuelle de chaque employé qu'il faut concilier à la culture d'entreprise, car la responsabilité sociale de l'entreprise c'est aussi la somme des responsabilités individuelles des personnes qui la constitue. En externe, les difficultés sont principalement relatives à l'absence de moyens techniques et financiers permettant soit d'évacuer les déchets, soit de les traiter en vue de leur recyclage. Dans cette perspective, les résultats de la présente recherche peuvent être élargis à un échantillon plus grand et plus représentatif de la population des entreprises industrielles situées en Algérie.

Références bibliographiques

Les livres

1. **Capron Michel** (2006), La responsabilité sociale d'entreprise». In L'Encyclopédie du développement durable
2. **Chenntouf Tayeb** (2008), l'Algérie face à la mondialisation, conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique. Africain books collective. Codesria; Sénégal. p.77.
3. **Yvonne Giordano, Alain Jolibert** (2012), Spécifier l'objet de la recherche. Méthodologie de la recherche. Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion, Pearson Education, pp.47-86.

Articles

1. **Moez Ben Yedder et Férid Zaddem** (2009), La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), voie de conciliation ou terrain d'affrontements », Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST), vol.4, N°1,
2. **Michel Doucin, Marine Sery** (2010), la responsabilité sociale des entreprises: l'engagement de la France ». Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, p.4
3. **Nicolas Postel, Sandrine Rousseau** (2008), RSE et éthique d'entreprise : la nécessité des institutions, revue Management, p. 137-160.
4. **Patricia Crifo, Vanina Forget** (2013), La responsabilité sociale et environnementale des entreprises: mirage ou virage? Cahier de recherche, école polytechnique Paris Tech, CNRS, p.3-4
5. **Pierre Mathieu** (2008), La RSE: Fondements théoriques et problématiques gestionnaires ». Entreprise Ethique, Association Francophone de Comptabilité, pp.13-21.
6. **Tarik El MALIKI** (2010), environnement des entreprises, responsabilité sociales et performance: analyse empirique dans le cas du Maroc », université de la méditerranée AIX- Marseille.
7. **Trépant Inès** (2008), Pays émergents et nouvel équilibre des forces », Courrier hebdomadaire du CRISP, p. 34
8. **Sofiane Baba** (2016), Entrepreneurs et innovation sociale: vecteur de développement de l'Algérie », chambre algérienne de commerce et d'industrie, revue de presse.

Les thèses

1. **Domêguièlè-Wingoum, Yves SOME** (2008), La responsabilité sociale des organisations de micro finance: Quels critères pour une meilleure contribution de la micro finance à l'inclusion financière? L'exemple du Burkina Faso », Mémoire de Master en études du développement, Université de Genève, p.12
2. **Serir Nassima:** « la responsabilité sociale de l'entreprise (2012), mémoire de magister en management, université d'Oran, p.69.

3. **Fadoie Mardam-Bey Mansour** (2008), La Responsabilité sociale de l'entreprise: Définitions, théories et concepts », Directeur du Centre d'Etudes Bancaires à l'USJ Liban, p.2

Séminaire

1. **Hamidi Youcef, Khelfaoui Mounia** (2012), La perception de la RSE chez les dirigeants d'entreprises (PME) algériennes : Quelle forme de RSE implicite ou explicite ? Séminaire national, université Kasdi Merbah.Ouargla « comportement des entreprises économiques face aux enjeux du développement durable et de l'équité sociale.

Site de la RSE en Algérie: www.rse-algerie.org

Listes des tableaux

N°	Titre
1	Déroulement des entretiens
2	Récapitulatif de l'engagement responsable des entreprises prospectées